



Cap sur l'école inclusive  
en Europe



## Bonne pratique

### S'informer sur la surdité pour accueillir dans de bonnes conditions un enfant déficient auditif en classe

#### TRONC DU MODULE /D

Magali Vermande :SESSAD APAJH /Lot

En effet, en France, dans la mémoire collective :

- le mot sourd est souvent suivi du mot muet : les sourds-muets,
- la communication à l'aide de gestes renvoie à de la déficience intellectuelle,
- un enfant qui ne parle pas ne peut pas apprendre à lire, ni à écrire,
- la surdité est automatiquement associée à la LSF (Langue des Signes Française),
- etc....

Il devient important de nuancer tout cela en informant le plus clairement possible les personnes impliquées ou non dans la problématique de la surdité. Mes propos pourront être complétés en consultant :

- « scolariser les élèves sourds ou malentendants » collection Repères Handicap CNDP
- « la surdité de l'enfant. Guide pratique à l'usage des parents » Edition INPES
- et bien d'autres encore....

Cette fiche ressource de Bonne pratique est destinée à toutes personnes désireuses de parfaire ses connaissances sur la surdité et la scolarisation des élèves sourds.

Les appellations foisonnent dans le domaine de la surdité : sourds, malentendants, déficients auditifs, sourds et muets. Je ferais le choix ici de parler de façon générale d'élèves sourds en qualifiant le degré de surdité établi d'après la perte moyenne des 2 oreilles mesurées en décibels.

On parle

- de surdité légère pour une perte de 20 à 40 décibels. La parole normale est perçue mais certains éléments phonétiques échappent à l'enfant. La voix faible n'est pas correctement perçue. L'enfant peut présenter des signes de fatigabilité, d'inattention, un certain flou de compréhension et des difficultés articulatoires.

# PONNES FETES DE FIN D'ANNEE à TOUS

(Message écrit altéré comme peut l'être le message oral réceptionné par un sourd léger)

- de surdit  moyenne pour une perte de 40   70 d cibels. La parole n'est per ue que si elle est forte. L'enfant per oit mieux s'il regarde son interlocuteur. Il pr esente des troubles du langage et de l'articulation importants : c'est la compr ehension lacunaire. L'appareillage et la r e ducation orthophonique sont n ecessaires. L'enfant sera plus   l'aise dans les situations de communications duelles, au calme.

PONNES FCTES DE FIN  
JANVLE 7 777

(Message  crit alt r  comme peut l' tre le message oral r ceptionn  par un sourd moyen)

- de surdit  s v re pour une perte de 70   90 d cibels. La parole n'est pas per ue, seuls les bruits tr s forts sont per us. Les enfants n'ont pas connaissance d'une forme auditive du langage. Les risques de confusions, de contresens sont accrus. Ils ont besoin d'un appareillage, d'une r e ducation orthophonique et de la lecture labiale.

PON IL' 777S 7L 7'7  
DAN 77 7777

(Message  crit alt r  comme peut l' tre le message oral r ceptionn  par un sourd s v re)

- de surdit  profonde pour une perte de 90   120 d cibels. L'enfant n'a aucune perception de la voix et aucune id e de la parole. Seuls les bruits tr s puissants sont entendus sans  tre n ecessairement identifi s.

Message écrit altéré comme peut l'être le message oral réceptionné par un sourd profond

(Message écrit altéré comme peut l'être le message oral réceptionné par un sourd profond)

- de surdit  totale ou cophose pour une perte sup rieure   120 d cibels. L'enfant ne per oit aucun son mais il per oit des vibrations.

Les  l ves sourds n' chappent pas   la diversit  et ne peuvent se r sumer   leur seule surdit . Ils sont des enfants ou des adolescents pr sentant les m mes besoins fondamentaux que les  l ves entendants. L'adaptation de l' cole   leur situation particuli re consiste   les ne traiter ni tout   fait comme les autres ni compl tement diff remment mais  quitablement en respectant leurs diff rences et en leur donnant les moyens d'acc der aux apprentissages.

Les possibilit s de correction de l'audition

L'audition ne peut  tre r habilit e dans sa totalit , les solutions proth tiques ou chirurgicales consistent   att nuer la perte auditive mais elles ne feront jamais d'un enfant sourd un entendant.

Il existe :

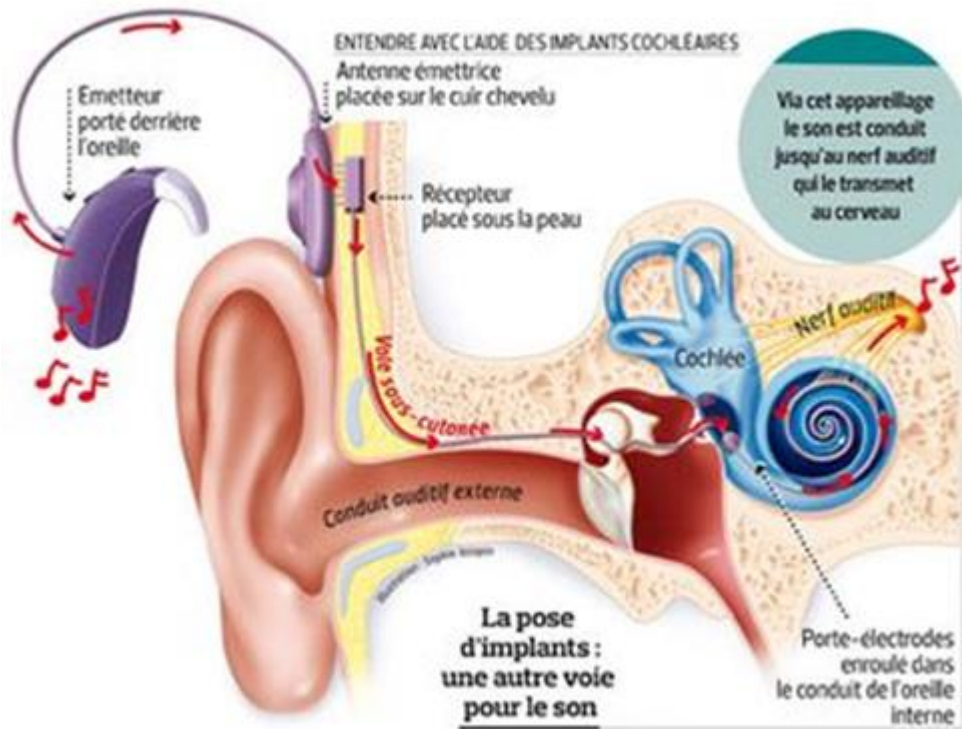
- des proth ses auditives ou contour d'oreille qui se porte derri re le pavillon. Il s'agit de puissants amplificateurs.



- des proth ses intra-auriculaires qui se placent dans le pavillon de l'oreille ou dans le conduit de l'oreille et en adopte sa forme.



- des implants cochléaires qui sont des dispositifs implantés dans la cochlée (partie de l'oreille interne qui reçoit les sons et les transforme en influx nerveux) au moyen d'une technique chirurgicale. Il est souvent destiné aux sourds profonds ou aux « devenus sourd » suite à un accident de vie. Il comprend un microphone qui capte les sons, un microprocesseur qui code ses sons et les envoie par l'intermédiaire d'une antenne à des électrodes implantées dans la cochlée.





- des implants à conduction osseuse qui permettent aux sons de circuler à travers les os du crane



- des micros haute fréquence (micro HF) qui dirigent prioritairement les paroles de l'enseignant vers l'appareil auditif de l'élève.



- Tous ces appareillages nécessitent un minimum de surveillance en ce qui concerne l'alimentation (piles ou batterie) et la manipulation (fragilité et interdiction de contact avec l'eau). L'enfant sourd devra tirer le parti maximum de ses restes auditifs, s'il en a, à travers la stimulation et l'entraînement auditif proposé durant la rééducation orthophonique, et en utilisant au mieux le gain que lui procure son appareillage.

Pour accompagner un enfant déficient auditif, il faut connaître, comprendre et respecter le mode de communication choisi par la famille. Si la famille n'a pas déterminé un choix précis, elle peut s'adresser à la MDPH et à des associations pour recueillir des informations.

Il existe deux modes de communication :

- une communication bilingue Langue des Signes Française (LSF/ français)
- une communication orale en langue française

Bien entendu l'enfant ne doit pas subir de pressions de la part de sa famille ou des professionnels le poussant à parler ou à signer ou au contraire à ne pas parler ou ne pas signer. Il est important d'observer l'enfant dans son comportement et ses stratégies de communication quotidiennes afin de déterminer son mode de communication privilégié qui l'aidera à se projeter dans l'avenir et participer à la construction de son identité.

La LSF est une langue visio-gestuelle c'est-à-dire que la communication passe en compréhension par le canal de la vue et en expression par le canal de la gestualité. C'est une langue à part entière qui possède un vocabulaire propice et des règles de grammaire. Elle permet à la fois de dire, au moyen de signes mais aussi de montrer des formes, des sentiments, des attitudes ou des mouvements sans prononcer aucun mot. Comme toute langue elle nécessite une immersion régulière et/ ou un apprentissage.


	JE VAIS (trois fois)	CLASSE	TOUS-LES-MERCREDIS	MOI.
JE, MOI	ALLER-SOUVENT	CLASSE, PARCE-QUE*	TOUS-LES-MERCREDIS	JE, MOI

Je vais au cours tous les mercredis.  
*(le signe ALLER doit se répéter dans le cas d'une action répétitive... voir plus loin)*


Le mode de communication oraliste privilégie l'acquisition et l'expression en langue orale. L'enfant s'appuie sur la lecture labiale qui consiste à reconnaître des éléments de la parole grâce aux mouvements visibles des lèvres, de la langue et des joues de celui qui parle. Hélas, la lecture labiale n'apporte que 30% d'information visibles. L'enfant a des difficultés à percevoir et différencier visuellement tous les sons de la langue française (ex : le /R/ et le /QU/ ne sont pas visibles dans le mot /pourquoi/, dans /loup/ et /nous/, le /L/ et le /N/ ne peuvent pas être différenciés lorsqu'ils sont associés au /OU/). De plus certains mots ont la même image labiale mais des sens différents, il s'agit de sosies labiaux comme pain, bain, main et cadeau, gâteau. La lecture labiale est une activité fatigante et aléatoire qui profite généralement mieux aux élèves ayant à leur disposition d'autres indices convergents sur lequel s'appuyer comme l'audition, la connaissance du contexte, du sujet de la conversation, la gestualité naturelle et l'apport du LPC.

Le LPC (Langue française Parlée Complétée) est un code manuel des phonèmes de la langue française. Chaque syllabe va être perçue grâce aux mouvements des lèvres et au code manuel ainsi toute la chaîne parlée pourra être visible. La parole sera perceptible visuellement. Il n'est pas nécessaire que l'enfant maîtrise le codage. En revanche, il doit gagner en performance de décodage pour profiter au mieux de l'apport du LPC.

---



## la galette des rois





Il existe également d'autres moyens de communication utilisés avec des enfants sourds :

- le français signé qui consiste à ponctuer son discours en français oral, de signes de la langue des signes.
- le FCSC (Français Complet Signé Codé) où le discours oral est illustré par les signes de la LSF, lorsqu'ils existent, complétés par le code LPC pour les mots n'ayant pas de signes correspondants.

Une fois le mode de communication choisi, et la prise en compte des informations concernant le degré de surdité et l'appareillage de l'enfant sourd il est important en classe de s'assurer de la bonne réception du message oral en exploitant au mieux ses compétences visuelles et en organisant l'espace d'apprentissage et de communication.

Il faut déterminer la meilleure place des uns et des autres, en fonction des différentes situations (projection, débat, travail au tableau, travaux de groupe), de sorte que l'élève sourd (placé lui au deuxième rang) puisse voir tout ce qui se passe. L'enseignant distribue les tours de paroles en désignant du doigt et du regard celui qui parle et doit laisser le temps à l'élève sourd de porter son attention sur le nouvel interlocuteur. Il peut le cas échéant être interface de communication en répétant l'information donnée par un autre élève. La lecture labiale avec ou sans LPC tout comme la LSF nécessitent une excellente visibilité, l'élève ne doit donc pas être gêné par le contre-jour. Son interlocuteur doit se placer face à la fenêtre pour avoir le visage et les lèvres éclairés. Ses lèvres doivent toujours être visibles. Il n'est pas nécessaire d'exagérer l'articulation, ni de ralentir ou de « hacher » le débit de parole. Il faut veiller à ne pas avoir une classe trop bruyante et chasser le plus possible les bruits parasites.

Une fois l'espace organisé pour faciliter au mieux la réception du message oral il reste à s'assurer de la bonne compréhension de celui-ci. Pour les élèves sourds, le contexte, les attitudes corporelles, les mimiques, les gestes sont absolument nécessaires pour éveiller son intérêt et l'aider à comprendre les messages. Les supports visuels (photos, dessins, cahiers de vie, logiciels informatiques...) permettent aussi de commenter des événements, personnels et scolaires, passés, futurs et facilitent leur mémorisation. Mais surtout les difficultés de compréhension doivent être analysées. Il peut s'agir d'obstacles, conceptuels, linguistiques, d'un manque de connaissances générales qui demanderont la mise en place d'une pédagogie différenciée adaptée aux besoins spécifiques des élèves sourds.

L'élève sourd doit être encouragé à adopter des stratégies de compensation. Il peut pratiquer la suppléance mentale c'est-à-dire qu'il fera des hypothèses de sens à partir des indices qu'il perçoit et des éléments de connaissance préalable dont il dispose. L'enseignant peut demander des reformulations, des démonstrations (« faire comme ») et de nouvelles explications par d'autres élèves.

Être aidé, ni trop, ni trop peu

L'aide personnalisée doit être donnée dans une juste mesure afin de permettre à l'élève sourd de faire et réussir une activité sans devenir de l'assistantat et mettre un frein à son autonomie.

Il existe :

- des aides linguistiques en lien avec l'acquisition du lexique spécifique et conceptuel (fiches et activités ludiques de vocabulaire...)
- des aides méthodologiques (étapes par étapes et d'autocorrection...)
- des aides humaines ; l'enseignant intégrant, l'enseignant spécialisé en charge du suivi et de l'adaptation scolaire, l'enseignant référent en charge du suivi administratif, l'interprète LSF (dans le cas d'un



choix de communication bilingue), le codeur LPC, l'Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS) ou AESH (Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap) .....

- des aides matérielles (position dans la classe, supports visuels, aménagement du temps ...)

Une chose est sûre, il faut apprendre à résister à la tentation de faire ou dire « à sa place ». Il faut juste placer l'enfant en sécurité et en confiance en son environnement pour qu'il puisse être disponible aux apprentissages et vivre de saines relations avec son groupe classe.